

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

Etaient Présents 61 titulaires, 3 suppléants, 5 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ

Pouvoirs : Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Sami BOURI, Anne BARBET

RAPPORT N° 04-201013-TOU-

STATION DU SOMPORT : TARIFS POUR LA SAISON D'HIVER 2020-2021

Mme ALTHAPÉ :

Vu la loi n°85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, et notamment son titre IV,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIVOM du Canton d'ACCOUS, en date du 10 octobre 1987 créant la Régie d'Exploitation du Somport,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 1994 autorisant la
Communes de la Vallée d'Aspe, au 1^{er} janvier 1995, continuité du SIVOM d'ACCOUS,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 portant création de la Communauté de Communes du Pays
d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn issue de la fusion des Communautés de Communes des
vallées d'ASPE et de BARETOUS, de JOSBAIG et du PIEMONT OLORONAI, S,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 août 2017 portant changement de dénomination de la Communauté de
Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn, qui devient Communauté de
Communes du Haut-Béarn,

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **FIXE**, pour la saison 2020-2021, les droits suivants pour la pratique du ski de fond et de la raquette sur l'espace nordique du Somport,

• REDEVANCE	Enneigement normal		Enneigement moyen	
	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021
Carte Saison Adulte SOMPORT	98.00 €	98.00 €		
Carte Saison Adulte SOMPORT Plus de 10 unités (- 11 %)	87.00 €	87.00 €		
Carte Saison Adulte SOMPORT Plus de 20 unités (- 17%)	81.00 €	81.00 €		
Carte saison raquette	45.00 €	45.00 €		
Carte 10 Journées Adulte SOMPORT +	supprimé			
Carte Saison Junior (6 à 15 ans) SOMPORT	40.00 €	40.00 €		
Carte Saison Junior (6 à 15 ans) SOMPORT Plus de 10 unités (- 10 %)	36.00 €	36.00 €		
Forfait Journée Adulte	9.50 €	9.50 €	6.50 €	6.50 €
Forfait Journée Adulte : Réciprocitaine « Pyrénées » -50%	5.00 €	5.00 €		
Forfait Journée Enfant	6.00 €	6.00 €	3.00 €	3.00 €
Forfait Journée Groupe (15 adultes)	7.80 €	7.80 €	5.00 €	5.00 €
Forfait Journée Groupe (15 enfants)	4.00 €	4.00 €	2.50 €	2.50 €
Forfait Journée Scolaires (* Tarif réduit pour les élèves des établissements scolaires du territoire	1.50 € 1.00 € (*)	1.50 € 1.00 € (*)		
Forfait Jeun's (16 à 25 ans)	7.80 €	7.80 €		
Forfait Journée Club Adulte	7.80 €	7.80 €	5.00 €	5.00 €
Forfait Journée Adulte Agence de Voyage, Tour Opérateur Plus de 100 unités Saison (- 12 %)	6.50 €	6.50 €		
Forfait Journée Club Enfant	4.00 €	4.00 €	2.50 €	2.50 €
Forfait Journée Club Enfant Agence de Voyage, Tour Opérateur Plus de 100 unités Saison (- 20 %)	3.50 €	3.50 €		
Forfait journée TRIBU (4 adultes en semaine)	30.00 €	30.00 €		
Forfait journée Famille (2 adultes + 2 enfants)	25.00 €	25.00 €		
Tarif du mercredi Adulte et enfant	5.00 €	5.00 €		

• REDEVANCE	Enneigement normal			
	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021
(hors vacances scolaires et fériés France et Espagne)				
Forfait journée Piétons raquettes	5.00 €	5.00 €		

FORFAIT PLURI-JOURNEES CONSECUTIVES				
2 Journées Adulte (- 7,5 %) la journée	17.60 €	18.00 €		
3 Journées Adulte (- 10 %) la journée	25.65 €	26.50 €		
4 Journées Adulte (- 12 %) la journée	33.50 €	35.00 €		
2 Journées Enfant (- 8 %) la journée	11.00 €	11.00 €		
3 Journées Enfant (- 10 %) la journée	16.20 €	16.50 €		
4 Journées Enfant (- 12 %) la journée	21.10 €	21.50 €		
Accès salle hors sac et services (sans forfait)	2.00 €	2.00 €		
Sans forfait sur piste	20.00 €	20.00 €		

- **DONNE** la réciprocité identique (tarif réciprocaire) des cartes de « SAISON ADULTE » et « SAISON JUNIOR » délivrées par les sites agréés par Nordique France.
La carte de site « LE SOMPORT » (saison adulte) donnant accès aux pistes de l'ensemble des sites du Massif des Pyrénées moyennant un tarif réciprocaire,
- **DIT** que sont exonérés de redevances :
 - o Les enfants de moins de 6 ans,
 - o Les personnes encadrant les groupes scolaires, primaires et secondaires, dans la limite de 2 adultes pour 12 enfants,
 - o Durant les cours, les moniteurs français et espagnols diplômés de 1^{er} degré national de ski de fond et à jours de leur carte d'encadrement (validité de l'année en cours),
- **FIXE**, pour la saison 2020-2021, les tarifs pour la location de matériel pour la pratique du ski de fond et de la raquette sur l'espace nordique du Somport,

Tarifs location	Journée 2019/2020	Journée 2020/2021	15 PERS Agence voyage
Pack Equipement CLASSIQUE ADULTE Skis + chaussures+ bâtons	9.50 €	9.80 €	6.80 €
Pack Equipement CLASSIQUE ENFANT Skis + chaussures+ bâtons Pointure chaussures : du 27 AU 36 Skis < 170 cms	7.00 €	7.50 €	5.50 €
Pack Equipement SKATING Skis + chaussures+ bâtons	15.00 €	15.00 €	12.50 €
Skis ADULTE CLASSIQUE +DE 160 CMS (la paire)	6.00 €	6.50 €	
Skis ENFANT CLASSIQUE Skis < 170 cms (la paire)	4.50 €	5.00 €	
Skis SKATING	10.00 €	10.00 €	
CHAUSSURES CLASSIQUE ADULTE du 37 et +	4.50 €	5.00 €	
CHAUSSURES CLASSIQUE ENFANT du 27 au 36	3.50 €	4.00 €	
CHAUSSURES SKATING	7.00 €	7.50€	
BATONS	2.00 €	2.00 €	
RAQUETTES	8.00 €	8.00 €	5.50 €
LUGE	5.00 €	5.00 €	
FARTAGE	5.00 €	7.00 €	
Pack famille (2 adultes + 2 enfants) Equipements classique	25.00 €	25.00 €	

- **FIXE**, pour la saison 2020-2021, les autres tarifs suivants :

1) SECURITE

- Secours sur pistes, zone rapprochée..... 110.00 €
- Secours sur pistes, zone éloignée 185.00 €

2) AUTRES TARIFS

- Organisation course 450.00 €
(elle comprend : damage, traçage, balisage des pistes et secours).
- Nuitée Gîte du Somport du 01.11.2020 au 30.04.2021 16.00 €
(Taxe de séjour de 0,55 € comprise)
- Nuitée Gîte du Somport du 01.05.2021 au 31.10.2021 14.00 €
(Taxe de séjour de 0,55 € comprise)

- **CHARGE** le Président de modifier en conséquence les arrêtés liés au fonctionnement de la régie de recettes de la Station du SOMPORT,

- **S'ENGAGE** à ce que les recettes engendrées par les actions destinées au renouvellement du stock, à l'entretien des équipements et aux actions de promotion des activités. L'application de cette clause pourra être contrôlée auprès de la Régie Intercommunale par les Maires d'URDOS et de CETTE-EYGUN,
- **ADOpte** le présent rapport.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 octobre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY